



MAY 28 1991
MAY

communiqué

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

Date Le 17 mai 1991

N° 119

Pour publication

LE CANADA NOMME UN AMBASSADEUR POUR LA CONSERVATION DES PÊCHES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et le ministre des Pêches et Océans, l'honorable John C. Crosbie, ont annoncé aujourd'hui la nomination de M. Randolph Gherson au poste d'ambassadeur pour la conservation des pêches. M. Gherson s'occupera de coordonner les efforts canadiens visant à mettre fin à la surpêche étrangère dans l'Atlantique Nord-Ouest. M. Gherson relèvera directement de M. John C. Crosbie et de M^{me} Barbara McDougall.

«M. Gherson dirigera les efforts menés par le Canada en vue d'inciter la Communauté européenne (CE) à respecter pleinement les décisions de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) et d'encourager les pays non membres de l'OPANO à cesser de pêcher dans la zone fragile de l'Atlantique Nord-Ouest», a dit M^{me} McDougall.

De concert avec les provinces et les représentants de l'industrie, l'ambassadeur Gherson fera avancer les initiatives diplomatiques, juridiques et liées à la campagne d'information du public que le gouvernement a prises jusqu'ici pour accroître la conservation des stocks de poisson en haute mer, surtout ceux qui sont situés dans les eaux canadiennes et dans les eaux adjacentes à l'extérieur de la limite de 200 milles.

«L'ambassadeur Gherson a montré tout au long d'une brillante carrière diplomatique qu'il était apte et résolu à promouvoir les intérêts du Canada, a dit M. Crosbie. L'expérience qu'il a acquise à titre de directeur des négociations aériennes pour le Canada ainsi que sa connaissance approfondie des relations européennes et des relations entre le Canada et la CE lui seront extrêmement utiles dans son nouveau poste». «Il entreprend une tâche